

EDIconformité : un premier partenariat avec un courtier grossiste

Marie-Caroline Carrère

La plateforme d'aide à la mise en conformité des cabinets de courtage, éditée par EDICourtage, a signé un premier partenariat avec un courtier grossiste.

Solvabilité 2, DDA (directive sur la distribution d'assurance), RGPD (règlement général sur la protection des données)... Depuis quinze ans, les obligations réglementaires ont pris une place croissante dans la relation entre assureurs et courtiers. Afin de faciliter le quotidien de ses courtiers partenaires, Leader Insurance devient le premier courtier grossiste à rejoindre EDIconformité, la plateforme éditée par EDICourtage.



Anne-Laure Delporte secrétaire générale du Groupe Leader Insurance depuis janvier 202

Lancée en septembre 2020, cette plateforme développée par EDICourtage (créé en 2011 et détenue par PLANETE CSCA et ABT- Axa, Allianz, Generali, MMA IARD) a pour vocation de permettre aux courtiers d'identifier et de comprendre les points de contrôle dans le cadre de leur conformité, de mettre à jour, d'actualiser et de piloter au fil de l'eau leurs réponses et leur documentation, mais d'abord, et avant tout, de les centraliser en un endroit unique, accessible à l'ensemble de leurs partenaires assureurs. Déjà adoptée par treize assureurs de la place dont AIG, Allianz, Axa, Groupama, Generali, MMA et Thélem Assurances et 3 300 intermédiaires, la plateforme d'EDICourtage a été construite par et pour les courtiers afin de devenir une solution de marché. Elle compte désormais un courtier grossiste parmi ses partenaires.

« Bénéficier d'une montée en compétences »

« En tant que courtier grossiste, EDIconformité nous permet une meilleure appréhension et maîtrise du niveau de conformité de notre réseau d'apporteurs. C'est d'autant plus important qu'aujourd'hui, il est devenu indispensable de valoriser la qualité du réseau, pour sécuriser nos actuels et futurs porteurs, et continuer à développer notre portefeuille clients. Cela permet également, pour nos courtiers, de bénéficier d'une montée en compétences par rapport aux exigences du marché », précise Anne-Laure Delporte, secrétaire générale du Groupe Leader Insurance depuis janvier 2022.